

AZF : 31 tués !

Total responsable et coupable !

Les victimes ont droit à la justice !



La France, paradis patronal, bafoue les droits de l'Homme par une justice de classe qui emprisonne les syndicalistes et dédouane les PDG de leurs responsabilités.

Les militants de Goodyear sont condamnés : **24 mois de prison avec sursis dont 9 mois ferme. Leur crime ?** Avoir empêché durant 7 années de lutte la fermeture de l'usine et le licenciement de 1100 salariés !

Le directeur de Total-Carling, condamné pour homicide et blessures involontaires au travail, a écopé, lui, d'un an de prison avec sursis. Son crime ? **L'insécurité au nom du profit**, qui a tué 2 jeunes de 27 ans, pères de famille et blessé 6 autres salariés par l'explosion d'un four à gaz.

C'est une justice à deux vitesses : prison ferme pour ceux qui défendent les salariés et prison avec sursis pour les responsables de la mort de salariés. Cette justice semble être aveugle dès lors que la puissance de l'argent fait résonner son pouvoir.

Il y a une seule et unique cohérence dans ces 2 décisions de justice :

□ La volonté de défendre les intérêts financiers des multinationales et de faire barrage aux contestations.

AZF, une filiale de Total, a été détruite par une explosion le 21 septembre 2001, tuant 31 personnes, en blessant plus de 2500 autres et traumatisant 11000 habitants (source Sécurité sociale).

Plus de 15 années après, aucune justice n'a été rendue aux victimes, la société Total œuvrant avec sa puissance financière pour contester sa responsabilité.

Les causes sont **incontestables et liées à des choix volontaires** de la direction de l'entreprise, ses **politiques** faites de « réduction des coûts pour plus de profits », de **désorganisation** et **d'éclatement des collectifs humains de travail** par **l'externalisation et la sous-traitance d'activités organiques**.

La « batterie d'avocats » au service de la multinationale Total **a perdu** sur le fond devant la **Cour d'Appel de Toulouse**, qui a **reconnu la responsabilité** de l'entreprise et de son directeur.

Sur des détails de procédure, le jugement de Toulouse a été annulé par la Cour de Cassation, ce qui a permis à la multinationale Total, une fois encore, de se déresponsabiliser.

C'est une décision inique qui fait mal aux milliers de victimes et à leurs familles : devoir revivre ce cauchemar, une fois encore, face à **une direction de Total stoïque**, droite dans ses bottes et **affirmant outrageusement ne pas être responsable**.



Il est loin le « *pays des droits de l'Homme* » qui organise, avec des procureurs en mission, une « chasse aux syndicalistes » mis au banc des accusés comme des criminels.

Il est loin ce « *pays des droits de l'Homme* » qui considère un automobiliste comme « criminel » suite à un accident de la route, mais qui laisse tuer chaque année plus de **500 salariés au travail** quand les employeurs ne risquent que de simples amendes payées par les profits des exploitations.

Face à autant d'injustices, la voix des salariés, de la population, ne peut être entendue que par leur union, leur rassemblement, leur action collective. C'est cette force collective qui permet que les affaires ne se règlent pas dans quelques bureaux et que les responsabilités soient mises en lumière, pour que la justice sociale ait enfin du sens.

Le procès **AZF va se tenir à Paris, lieu éloigné des victimes, à partir du **24 janvier 2017**, jusqu'au **24 mai 2017**.**

La FNIC-CGT appelle à un rassemblement le **23 janvier 2017** à **11 heures**, devant le siège de Total.

TOTAL SIEGE
Tour Coupole
2 PLACE JEAN MILLIER
LA DEFENSE 6
92400 COURBEVOIE.

Tous ceux qui subissent au quotidien les agressions contre leur santé, leur sécurité, doivent participer, témoigner et revendiquer.

La CGT tiendra une conférence de presse devant la Tour Total, afin de dénoncer ce mépris envers les salariés, victimes de sa politique financière qui tue et traumatise des milliers de personnes.

***TOTAL*ement responsable !**
***TOTAL*ement coupable !**

Dès maintenant, inscrivons dans notre agenda ce **rendez-vous** important et **organisons**, dans chaque syndicat, un plan de travail pour être présents le **23 janvier 2017 à 11 heures**.

Tous à la Défense, devant la Tour Coupole, au siège de Total.